

Pour tout le monde.

Le ministre de l'Environnement devrait y introduire des encouragements dont il a besoin, par exemple, pour améliorer la qualité de l'eau ou supprimer du régime fiscal les encouragements aux entreprises. Si l'on parvient à atteindre l'objectif dont revé tout ministre de l'Environnement : transformer le ministre des Finances dans un véritable réalisateur.

qui pourrait qualifiaer d'antécolistique.

Quand il a démontré devant le comité de l'environnement, il y a quelques semaines, le ministre de l'environnement, Mme du Seulle, les répercussions qu'auroit les projets fédéraux sur l'environnement serrant examinées, lui-même due seules les répercussions qu'auroit les projets fédéraux sur l'environnement serrant examinées, et non celles des politiques et des programmes. Il a même affirmé, cet après-midi, qu'un budget ne peut pas être examiné d'un point de vue environnemental. Je ne suis pas d'accord avec lui. Je m'excuse d'interrompre sa conférence avec ses collègues, mais il importe que ce ministre de l'environnement très enthousiaste ne soit pas d'accord avec son ministre des Finances (M. Wilson) qui se croit intouchable et indépendant et se permet de présenter un budget qui pourrait être nuisible au point de vue écolo-écologique et qui comprend une réforme fiscale.

mes et presque tous les jours.

Monsieur le Président, je vais parler brièvement de certains des effets d'une politique durable en matière d'environnement puis proposer des modifications à la fin.

concernant l'environnement. Il faut penser à la lagune dont on a procédé jusqu'à présent et dont on court le risque maintenant de changer nos méthodes à l'égard des forêts, de nos pêcheries, de notre sol et de notre eau.

Pour contribuer à un développement durable en matière d'environnement, comme on peut le lire dans la motion, et réalisier vraiment un avenir équilibré dans cette domaine, il faut examiner la structure du gouvernement et le mandat de ses ministres. Il faut examiner ses politiques énergétiques et ses encouragements à créer une technologie visant à un objectif nul plutôt qu'à un objectif minimal. Il faut considérer son absence de réforme fiscale axée sur l'écologie dans le système fiscal actuel. Il faut tenir compte de l'application peu conscientieuse des lois

La Nouvelle-Zélande vient de créer un tel poste en 1986. Nous demandons votre appui pour réaliser ce projet qui avantagerait les parlementaires et les Canadiens en

En particulier, la partie de la motion la plus remarquable porte sur la création d'un poste de commissaire à l'environnement. C'est une excellente proposition.

John. Chas. L. Caccia (Davereport): Monistieut le Tresident, cette motion est tres claire. Elle fait des propositions tres raisonnables et tres souhaitables a une epoque ou le sujet du developpement durable fait toujours l'objet de beaux discours et de vagues pensees. Je l'applie. Je regrrette que le gouvernement ne juge pas opportun de faire de meme.

De plus, nous avons prévu, comme gouvernement, l'instauratior d'un plan de dépollution des Grands lacs qui fonctionne déjà depuis un bout de temps, qui entre dans sa deuxième phase et qui va trouver un accroissement considérable au cours des prochains mois lorsqu'il sera mis en œuvre. Les plans de redressement des situations spécifiques, des 17 cas n'ayant pas pu être résolus sur les rives du lac Ontario, en particulier. Mais je réiterate l'engagement que j'ai contracté de fournir au député les informations qu'il a demandées.

Cela dit, j'ajoute que, en effet, il ne suffit pas de dépolluer quelle que partie que ce soit du Saint-Laurent, c'est l'ensemble qu'il faut dépolluer. Il ne suffit pas non plus de dépolluer le Saint-Laurent, il faut aussi s'inquiéter des Grands lacs. L'un des volets du programme que nous avons dévoilé aujourd'hui va faire en sorte que nous puissions identifier quel est l'apport de la pollution des Grands lacs dans la pollution du Saint-Laurent.

Les C